

Politique | Crise aviaire : Le Département des Landes soutient la filière à l'unanimité



Ce 25 janvier, le Conseil départemental des Landes s'est réuni en session extraordinaire d'urgence pour évoquer quelques dossiers lourds du moment, à commencer la crise aviaire qui depuis début décembre 2020 met à mal la filière. Une motion de soutien et une enveloppe de 1 million d'euros ont ainsi été votées à l'unanimité des élus landais. Mais l'exécutif n'est pas dupe, à commencer par son Président Xavier Fortinon, cette première série de crédits sera sans doute appelée à être renforcée dans les mois à venir pour faire face aux besoins.

Dans le calendrier institutionnel, l'organisation d'une séance plénière exceptionnelle n'est jamais bon signe. Si selon les déclarations récentes de la préfète des Landes, le pic des contaminations serait passé, la crise sanitaire aviaire reste toujours en cours dans le Département.

Selon le point de situation fait par Dominique Degos, vice présidente en charge de l'agriculture, plus de 330 foyers y ont été comptabilisés à ce jour (contre 46 lors de la première crise en 2016 et 286, lors de la deuxième en 2017) et 1,7 million d'animaux ont été abattus, face à un virus qui se déplace 5 à 7 fois plus vite que lors des épizooties précédentes. Un virus qui, s'il touche en premier lieu les élevages de palmipèdes à foie gras, n'épargne pas non plus les élevages de volailles de chair pour lesquels les conséquences en termes de perte de marchés sont également très risquées, comme l'ont déjà démontré les deux crises précédentes.

"Des urgences sur lesquelles il faut pas mégoter"

« Aujourd'hui il y a des urgences sur lesquelles il ne faut pas mégoter pour venir à l'aide des filières », souligne la vice-présidente. Parmi elles : « la protection des couvoirs », afin de conserver les souches et les reproducteurs pour espérer une future remise en production qui soit la plus rapide possible. Autres urgences : un abattage rapide des foyers restants et des élevages dans les 5 km, des moyens et une réactivité plus importante pour la désinfection, une indemnisation rapide des producteurs, l'accompagnement financier des entreprises par l'Etat « pour permettre à chacun de passer le cap », et enfin, « l'obtention urgente par l'Etat de l'indemnisation des pertes économiques auprès de l'Union européenne ».

Mais à travers le vote d'une enveloppe de 1 M€, le Département s'engage lui aussi à agir de son côté, sur un

certains nombre de mesures d'urgenceUne action à la hauteur de sa compétence, moindre en la matière depuis les dernières lois de décentralisation (loi NOTRe). Les crédits pour les Agriculteurs en Difficultés seront ainsi doublés, une procédures dérogatoire pour l'attribution du RSA sera mise en place en partenariat avec la MSA, de même qu'un report des remboursements des couvoirs et un dispositif de soutien à la trésorerie des exploitants. Egalement listé par ce plan d'urgence « tout accompagnement sanitaire qui s'avérerait nécessaire », dans le cadre de la réalisation d'analyses, notamment, ajoute Dominique Degos.

Enfin par le vote de sa motion de soutien, outre l'expression de sa solidarité avec les acteurs de la filières, les élus landais adressent un certain nombre de demandes complémentaires visant à la mise en place « d'une stratégie départementale d'analyse et de couverture du risque pour définir des plans d'actions opérationnels ». Pour ce faire ils appellent de leurs voeux la signature d'une convention tripartite entre l'Etat, la Région et le Département « afin d'intervenir en co-financement pour les indemnités », précise la vice présidente en charge de l'agriculture. Autres demandes chères, notamment, au Président du Département Xavier Fortinon : une analyse « transparente » des causes de la propagation du virus et « l'évaluation du Pacte de 2017 au regard de la perte de contrôle de l'épidémie ». Les élus appellent aussi, en sortie de crise, à réfléchir sur « les évolutions nécessaires » de la filière, tout en « respectant les différents modes de production », précise la motion.

"Beaucoup de choses étaient déjà écrites"

« Sur ce Pacte de 2017, dans lequel s'étaient engagés l'ensemble des acteurs, on constate que, bien qu'il y ait eu des investissements nombreux et importants, de l'ordre de 40 M€ sur la biosécurité et la mise à l'abri notamment, avec un lourd reste à charge pour les éleveurs, il y a néanmoins, par rapport à l'anticipation et à la gestion de la crise, des moyens qui n'ont pas été mis en œuvre. », estime Xavier Fortinon.

Or, sur le pré-positionnement de moyens d'intervention, sur la problématique de la densité, sur le rapprochement des acteurs pour minimiser les transports éleveurs et gaveurs, ou encore sur la vaccination, « beaucoup de choses étaient déjà écrites dans ce Pacte », poursuit-il. « Cela veut dire qu'il y a encore beaucoup de marge de progrès, et heureusement, car le virus lui ne va pas s'arrêter de circuler... [...] Il faut avoir un débat serein et sans tabou. Il n'y a pas une solution magique qui résoudrait tous les problèmes. Il faut balayer l'ensemble des solutions ». A cela la motion votée par les conseillers départementaux ce lundi, précise et insiste sur la nécessaire « association du GIP Agrolandes » à ces réflexions et ce travail d'analyse. Un GIP dont une des vocations initiales à sa création en 2017 était bien d'animer et de contribuer à la mise en œuvre ce fameux Pacte 2017...



Solène Méric

Crédit Photo : Dept40 - Sébastien Zambon

Publié sur aqui.fr le 26/01/2021

[Url de cet article](#)